

# Surveillance des cyanobactéries dans les eaux de baignade

## Observations terrain du 1 Septembre 2026

### Lacs de Weiswampach



#### • Prolifération cyanobactéries?

Non 1 2

Oui

#### • Si prolifération, catégorie\*

Cat. 1

Cat. 2

Cat. 3



#### • Espèces toxinogènes

ND



#### • [Microcystine] > seuil\*

ND

• plus d'information sur <https://eau.gouvernement.lu/fr/domaines-activite/eauxbaignade/cyanobacteries.html>

1



2



## Cyanobactéries - état des plages au 1 Septembre 2026

| Lieu        | Plage         | Baignade                                                                          | Usages récréatifs                                                                  | Dernier suivi |
|-------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Weiswampach | Lac inférieur |  |  | 18 Août       |
|             | Lac supérieur |  |  | 18 Août       |



Autorisation



Interdiction



Recommandations



Il est recommandé d'éviter le contact avec l'eau aux endroits où se trouvent les proliférations de cyanobactéries et il faut éviter d'avaler cette eau. Cette recommandation vaut tant pour les Hommes que pour les animaux.

Il est également recommandé de ne pas pratiquer la pêche (depuis le bord de la berge ou en immersion) dans des zones atteintes par les efflorescences de cyanobactéries et:

- de réduire à un strict minimum tout contact avec les poissons,
- de remettre les poissons dans l'eau (*no kill fishing*),
- d'arrêter la pêche immédiatement en cas d'apparition d'une efflorescence de cyanobactéries.

Plus d'informations

<https://eau.gouvernement.lu/fr/domaines-activite/eauxbaignade/cyanobacteries.html>

<https://cyanowatch.lu>